

12 propositions pour le développement économique des territoires

Publié le 21 juin 2018

Préoccupé par la déshérence de certains de nos territoires, parfois qualifiés de « périphériques », le Medef a mené pendant un an des auditions d'experts et a lancé une enquête via son réseau d'adhérents pour alimenter ce débat d'intérêt général. Le Medef a ainsi rendu publiques 12 propositions à l'occasion de sa matinale pour le Développement économique des territoires organisée en partenariat avec la Fondation Concorde

Ces propositions peuvent se résumer en quatre principes d'action :

- construire une vision de chaque territoire en association étroite avec les acteurs du monde économique ;
- simplifier le cadre de l'action territoriale en privilégiant souplesse et contractualisation ;
- développer l'attractivité du territoire en le mettant au service de l'emploi et de l'économie ;
- contribuer au niveau territorial à la construction du bien commun.

Pour Pierre Gattaz, président du Medef : « Alors que notre pays renoue avec la croissance, les inégalités territoriales se creusent depuis 10 ans. Il était donc crucial que nous proposons des mesures permettant de répartir équitablement les bénéfices de cette croissance, indispensable pour créer des emplois de qualité. C'est une première pierre à cet important édifice qu'est le développement économique optimal et équilibré de nos territoires. J'espère que mon successeur poursuivra ce qui a été engagé, car c'est un enjeu majeur de la France d'aujourd'hui, avec les difficultés de recrutement. »